

**ACCORD PORTANT RECONNAISSANCE
D'UNE UNITE ECONOMIQUE ET SOCIALE CHIMIE**

ENTRE LES SOCIETES :

- SANOFI CHIMIE,
- AVENTIS PHARMA S.A.,
- ARCHEMIS,
- RHONE-POULENC BIOCHIMIE,
- VALORI 5,

représentées par Monsieur Jean-Marc GRAVATTE, dûment habilité et mandaté

ET :

Les Organisations Syndicales de salariés reconnues représentatives au plan national, ou qui sont affiliées aux dites organisations, ou qui ont fait la preuve de leur représentativité dans le champ d'application de l'accord, à savoir :

- CFDT, représentée par Madame Yvette LEONI et Monsieur Max DODARD
dûment mandatés et habilités,
- CFE-CGC, représentée par Messieurs Jean-Marc BURLET et Guy CANNIC
dûment mandatés et habilités,
- CFTC, représentée par Messieurs Jean-Robert LEQUESNE et Miguel BENSAYAH
dûment mandatés et habilités,
- CGT, représentée par Messieurs Jean-Louis PEYREN et Michel REZIG
dûment mandatés et habilités,
- CGT-FO, représentée par Messieurs Michel HYSOULET et Bernard ROUSSARIE
dûment mandatés et habilités,
- SUD CHIMIE, représentée par Messieurs Jean-Claude GARRET et Emmanuel GRIMAUX
dûment mandatés et habilités,

Handwritten signatures and initials of the representatives mentioned in the text, including 'JCG', 'MH', and others.

PREAMBULE

Les parties signataires rappellent que dans le cadre de la création du Groupe sanofi-aventis un Accord portant sur la structure de représentation du personnel du Groupe sanofi-aventis en France en date du 10 novembre 2004 a été conclu.

Dans ce contexte, elles ont souhaité se donner les moyens de maintenir un dialogue social de qualité au niveau de l'activité Chimie des Affaires Industrielles.

Plus particulièrement, elles constatent que les sociétés SANOFI CHIMIE, AVENTIS PHARMA SA, ARCHEMIS, RHONE-POULENC BIOCHIMIE, VALORI 5 disposent d'établissements qui ont des champs d'activité analogues ou complémentaires dans un grand nombre de domaines et que leurs personnels sont amenés à travailler ensemble dans l'Activité Chimie.

De façon plus générale, elles constatent que les conditions d'existence d'une Unité Economique et Sociale Chimie sont remplies.

Les parties signataires constatent également que la structure actuelle des Instances Représentatives du Personnel de ces sociétés est conforme au droit commun. Néanmoins, afin de mieux adapter les instances à la réalité du fonctionnement actuel et de permettre aux partenaires sociaux de se concerter rapidement et au niveau auquel les questions peuvent se poser concrètement, il a été convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE 1 : RECONNAISSANCE DE L'UNITE ECONOMIQUE ET SOCIALE CHIMIE

Les parties signataires constatent l'existence d'une Unité Economique et Sociale regroupant dans une activité les établissements des sociétés SANOFI CHIMIE, AVENTIS PHARMA SA, ARCHEMIS, RHONE-POULENC BIOCHIMIE, VALORI 5.

L'activité Chimie regroupe les établissements des sociétés constituant l'Unité Economique et Sociale suivants :

SANOFI CHIMIE	AVENTIS PHARMA SA	ARCHEMIS	RHONE-POULENC BIOCHIMIE	VALORI 5
Aramon	Centre de Production de Romainville (CPR)	Decines	Saint Aubin Les Elbeuf	Ploërmel
Gentilly / Limours	Centre de Production de Vitry (CPV)			
Sisteron / Mourenx	Neuville sur Saône			
	Vertolaye			

L'Unité Economique et Sociale susvisée est dénommée Unité Economique et Sociale Chimie (ci-après appelée U.E.S. Chimie).

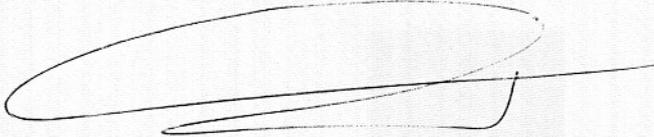
Handwritten signatures and initials:
JCG
JMB
u
MI

Fait à Antony , le 7 janvier 2005

Pour les Sociétés :

- SANOFI CHIMIE,
- AVENTIS PHARMA S.A.,
- ARCHEMIS,
- RHONE-POULENC BIOCHIMIE,
- VALORI 5,

représentées par Monsieur Jean-Marc GRAVATTE :



Pour les Organisations Syndicales telles que définies à la page 1 du présent accord :

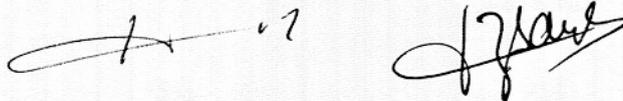
- CFDT, représentée par Madame Yvette LEONI et Monsieur Max DODARD



- CFE-CGC, représentée par Messieurs Jean-Marc BURLET et Guy CANNIC

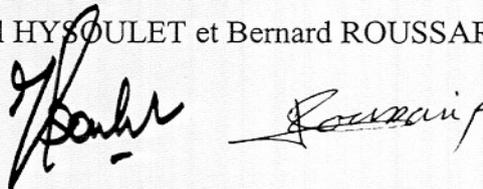


- CFTC, représentée par Messieurs Jean-Robert LEQUESNE et Miguel BENSAYAH

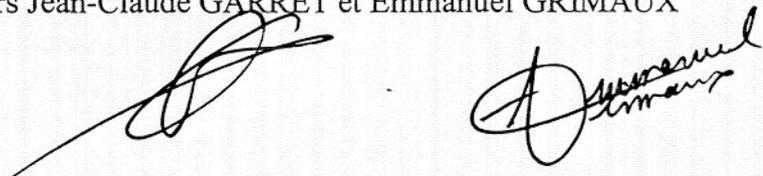


- CGT, représentée par Messieurs Jean-Louis PEYREN et Michel REZIG

- CGT-FO, représentée par Messieurs Michel HYSOULET et Bernard ROUSSARIE



- SUD CHIMIE, représentée par Messieurs Jean-Claude GARRET et Emmanuel GRIMAUX



ANNEXE

Périmètre UES Chimie – Effectifs Inscrits & Intérimaires					
Sociétés	Etablissements	Effectifs Inscrits au 30 / 11 / 04			Intérimaires (ETP) Nov. 2004
		C.D.I	C.D.D	TOTAL	
Sanofi Chimie	Gentilly	46	4	50	0
	Aramon	635	81	716	6
	Sisteron	587	62	649	5
	Mourenx	30	2	32	5
	Limours	25	0	25	0
Aventis Pharma SA	CP Romainville	228	6	234	17
	CP Vitry-sur-Seine	817	11	828	19
	Neuville s/Saône	939	2	941	41
	Vertolaye	609	42	651	5
Archemis	Décines	175	17	192	2
Rhône-Poulenc Biochimie	Saint Aubin Les Elbeuf	284	0	284	6
Valori 5	Ploërmel	45	3	48	3
(*)CDD inscrits en fin de mois dont contrats de qualification.					